

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	11
• absents	2
• exclus	0

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 20 novembre 2020 à 18 heures 15

Date de convocation :
13 novembre 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

Objet

Délibération n°41.2020

Convention de participation frais de raccordement assainissement Mr Willems

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc.

Excusées : MORIN Catherine (a donné pouvoir à THIRIOT Christian), DUMAS Chantal (a donné pouvoir à MARCHAL Laurence.)

Secrétaire de séance :

Mme MARCHAL Laurence

Monsieur le Maire expose que suite à l'accord du permis de construire pour Mr Willems, il convient que celui-ci se raccorde au réseau d'assainissement collectif. Pour cela, conformément à la délibération n°4 du 14 décembre 2016, un devis a été établi par l'entreprise BRUN TP pour un montant de 960 € TTC. Monsieur le Maire présente le projet de convention pour le remboursement des frais par le demandeur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise BRUN TP pour un montant de 960 € TTC
- Accepte la convention présentée et autorise Monsieur le Maire à la signer
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 23/11/2020

Reçu en préfecture le 23/11/2020

Affiché le

ID : 026-212600431-20201120-DELIB_41_2020-DE



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 20 novembre 2020

Le Maire, Christian THIRIOT

